



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : equitation@lagoon.nc –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

Communiqué du Président du CRENC En date du 09 octobre 2021

A l'attention des Présidents et Dirigeants de structures équestres,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

À compter du lundi 11 jusqu'au dimanche 17 octobre inclus, un confinement adapté est mis en place. L'attestation de circulation ne sera plus nécessaire pour effectuer les déplacements autorisés. Le couvre-feu sera maintenu, mais de 22 heures à 5 heures du matin.

Les annonces effectuées par les membres du gouvernement indiquent que :

- Les installations sportives, **dont l'accès fait l'objet d'un contrôle**, sont autorisées à rouvrir,
 - Avec l'application d'un protocole,
 - Dans le respect des gestes barrières,
 - **Le contrôle à l'entrée du pass sanitaire (pour les 18 ans et +) valide est obligatoire,**
 - La tenue d'un registre,
 - Dans la limite d'un rassemblement de 10 personnes au maximum (équitants + enseignants).

Nous attendons la publication de l'arrêté définitif que nous ne manquerons pas d'afficher, le cas échéant, sur le site du CRENC et qui, nous l'espérons, apportera davantage de précisions.

En parallèle, la DJSNC nous précise que les mesures techniques d'application de ces autorisations (en d'autres termes les mesures générales et les protocoles particuliers adaptés à chaque activité sportive) n'ont pas encore été validées par les cabinets ministériels concernés.

Par voie de conséquence, nous ne sommes pas en mesure à cet instant de répondre notamment aux interrogations suivantes :

- Quel protocole les structures et les équitants doivent suivre, (le projet de reprise d'activité contrôlée communiqué précédemment par le CRENC est toujours en attente de finalisation auprès de la DJSNC et du CTOS),
- Et notamment, quelle est la jauge à respecter in situ, (le nombre de personnes au maximum autorisé au sein de l'établissement au même moment (10 ? Quid des enseignants, des accompagnants et du personnel des structures déjà sur place).

Nous poursuivons nos échanges avec la DJSNC, les institutions gouvernementales et sportives et nous reviendrons vers vous au plus tôt dès que nous aurons une réponse notamment à ces questionnements.

Par ailleurs, n'hésitez pas à nous faire part de vos observations par mail à equitation@lagoon.nc, ou par messagerie privée sur la page Facebook du Comité Régional d'Équitation NC.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension,

Bien cordialement.

Le Président
Vincent FARDEAU

Le CRE-NC représente la Fédération Française d'Équitation en Nouvelle Calédonie

